

**Zeitschrift:** Der Schweizer Sammler : Organ der Schweizer Bibliophilen Gesellschaft und der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare = Le collectionneur suisse : organe de la Société Suisse des Bibliophiles et de l'Association des Bibliothécaires Suisses

**Herausgeber:** Schweizer Bibliophile Gesellschaft; Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare

**Band:** 7 (1933)

**Heft:** 32: Vereinigung schweizerischer Bibliothekare = Association des bibliothécaires suisses : Nachrichten = Nouvelles

**Vereinsnachrichten:** Compte-rendu de la 32e assemblée générale les 9 et 10 septembre 1933, à Bulle

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Wir stehen am Ende unserer Jahresübersicht. Ihr Berichterstatter bittet Sie, den Vorsitz, den er während fünf Jahren dank Ihrem Vertrauen geführt hat, in jüngere Hände übergeben zu dürfen. Im Ganzen waren diese fünf Jahre für unsere Bibliotheken eine glückliche Zeit und Sie haben Ihrem Präsidenten persönlich im Verkehr mit in- und ausländischen Kollegen Erlebnisse gebracht, die er immer zu seinen schönsten Erinnerungen zählen wird. Für die liebevolle Nachsicht, mit der Sie ihm diese ermöglicht wie überhaupt seine ganze so unzulängliche Amtsführung ertragen haben, sagt er Ihnen bei seiner Amtsniederlegung herzlichen Dank. Mit Sorgen sehen wir der Zukunft entgegen. Möge es dem Nachfolger einmal bei seinem Rücktritt vergönnt sein, festzustellen, dass die Sorgen nur vorübergehende waren und dass unsere schweizerischen Bibliotheken trotz allem in der Erfüllung ihrer Pflichten gegen die Gesamtheit rüstig vorwärtsschreiten.

*Compte-rendu de la 32<sup>e</sup> assemblée générale  
les 9 et 10 septembre 1933, à Bulle*

*Première séance*

La séance est ouverte à 17 h. 30, à l'Hôtel des Alpes, par M. Gustav Binz, président. Il salue les participants, particulièrement le représentant des autorités communales de Bulle et transmet à l'assemblée les regrets des délégués de la commission du Musée gruyérien et du Révérend Père gardien du couvent des Capucins, empêchés d'assister à notre séance. Enfin, il adresse des remerciements aux rédactions des journaux et surtout à l'organisateur de cette réunion, M. Henri Naef, conservateur du Musée gruyérien et de la Bibliothèque publique de Bulle.

L'assemblée désigne comme scrutateurs : MM. Marc-Aug. Borgeaud et Hans Strahm, et comme vérificateurs des comptes : MM. Werner Jucker et A. Roulin.

Ordre du jour :

I. Affaires administratives :

1. Rapport annuel
2. Comptes
3. Election d'un président
4. Propositions individuelles

II. Conférence de M. Hermann Escher, ancien directeur de la Bibliothèque centrale de Zurich, sur le *Bibliothecarius Quadri-partitus* de Johann Heinrich Hottinger, 1664.

1. Après avoir rappelé la mémoire de notre collègue, M. le Prélat Adolf Fäh, bibliothécaire du couvent de St-Gall, le président rend compte de l'activité de notre association et de son comité au cours du dernier exercice.

Il termine son rapport, que l'on trouvera imprimé ci-dessous, en exprimant le désir d'être déchargé du mandat qui lui a été confié il y a cinq ans. Au nom de ses collègues, M. H. Bloesch remercie notre président de son rapport abondant en renseignements précis.

2. M. F. Burckhardt, notre trésorier, présente les comptes dont voici le résumé :

*Recettes*

Solde . . . . .	Fr. 6774.60
Cotisations et subventions . .	» 1235.90
Vente de publications . . . .	» 69.—
Intérêts . . . . .	» 151.95
Divers, dons . . . . .	» <u>40.—</u> Fr. 8271.45

*Dépenses*

Assemblée de Thoune . . . .	Fr. 252.35
Administration et Nouvelles . .	» 770.09
Divers . . . . .	» <u>38.50</u> Fr. 1060.94
Solde actif au 30. VII. 1933 . . . .	Fr. 7210.51

représentant une augmentation de Fr. 435.91 sur l'exercice précédent. Sur le rapport de MM. Bouvier et Brenner, vérificateurs, ainsi que de M. Forrer, les comptes sont adoptés par l'assemblée et le président adresse de vifs remerciements à M. Burckhardt pour sa gestion.

3. Pour remplacer M. Binz, l'assemblée, sur la proposition du président, fait appel au vice-président, M. H. Bloesch, directeur de la Bibliothèque de la Ville et de l'Université de Berne, et le nomme à l'unanimité. En remerciant ses collègues de la confiance qu'ils veulent bien lui témoigner et dont il reporte l'honneur sur l'institution qu'il dirige, M. Bloesch exprime notre gratitude à M. Binz pour la façon distinguée avec laquelle il a présidé aux destinées de notre société et le prie de garder ses fonctions jusqu'à la fin de cette réunion. L'assemblée s'associe par ses applaudissements aux paroles de son nouveau président.

4. Sur la proposition de M. F. Gardy, Mlle Hélène Rivier, directrice de la Bibliothèque moderne de Genève, est admise dans la société.

5. Faisant allusion au gros catalogue récemment publié par une institution fédérale, M. Kern, du Bureau fédéral de statistique, recommande instamment aux bibliothécaires d'adopter, pour des ouvrages semblables, une «justification» qui n'excède pas la largeur des fiches du modèle international. Comme ce vœu intéresse toutes les bibliothèques suisses, il en sera fait mention dans les *Nouvelles*. M. Kern fait part encore des cas de conscience qui troublent l'âme d'un statisticien appelé à compter des volumes et des brochures. Ces mots prennent une acceptation toute différente suivant qu'on est dans telle bibliothèque ou dans telle autre et il vaudrait mieux, selon lui, renoncer à additionner des objets d'une nature aussi différente. Successivement, MM. Escher, Godet et Burckhardt apaisent les scrupules de leur collègue et suggèrent pour l'avenir d'insérer à ce sujet des recommandations dans les *Nouvelles*.

II. La communication de M. H. Escher sur le *Bibliothecarius Quadripartitus* de J.-H. Hottinger évoque la mémoire d'un érudit zurichois, auteur d'un savant ouvrage de bibliographie publié en 1664. Notre collègue captive son auditoire et c'est sans peine qu'il le convainc de l'agrément et de l'utilité des travaux d'érudition.

Au dîner qui suit la séance, notre président souhaite la bienvenue à M. Blanc, délégué des autorités municipales, à Mme Janz, ainsi qu'à M. Ruffieux, représentant de M. le préfet, empêché d'assister à notre réunion. Les bibliothécaires sont ravis d'entendre chanter l'éloge des livres et de leurs gardiens par la bouche de M. Blanc. Celui-ci a en outre l'aimable pensée de faire goûter à ses commensaux des liqueurs parfumées des Alpes, produit de son industrie, qui ne sont pas moins appréciées que le vin d'honneur servi au banquet. M. Ruffieux parle, en véritable poète, de la renaissance littéraire et artistique de la Gruyère qui vient d'avoir son apothéose dans la Fête des poètes. Par une délicate attention, le chœur «Lè Mayntsè» nous en apporte un écho avec ses chants où vibre la fraîche et délicate poésie du pays.

Si les bibliothécaires sont sensibles aux accents des muses, ils cultivent avec préférence la satire : on le remarque bien aux applaudissements qui soulignent les traits malicieux, décochés à la ronde par M. Burckhardt, à ses collègues ébahis.

### *Deuxième séance*

L'assemblée poursuit ses travaux, le dimanche matin, à partir de 9 heures, dans la salle du Tribunal. M. Binz exprime sa reconnaissance pour l'hospitalité que le président du Tribunal a bien voulu nous offrir et excuse l'absence de celui-ci. L'assemblée procède ensuite à l'élection des membres de la commission d'étude pour la formation professionnelle en désignant MM. Binz, Bloesch, Caflisch, Delarue, Escher, Godet et Lüthi, chargés de faire rapport au comité.

M. H. Naef expose les origines de la Bibliothèque et du Musée Victor Tissot confiés à sa garde. Ouverte en 1923, la bibliothèque a atteint en dix ans un remarquable développement dont témoigne le nombre de 6000 volumes consultés au cours du dernier exercice. Si les collections d'un critique littéraire n'étaient pas naturellement désignées pour constituer le fonds d'une bibliothèque publique, son conservateur actuel a su, par ses acquisitions, l'adapter progressivement à sa nouvelle tâche. A l'aide des dédicaces relevées dans les livres offerts à Victor Tissot, M. Naef retrace avec beaucoup de finesse les relations du critique fribourgeois avec ses confrères. Une visite de la Bibliothèque et du Musée, où nous fûmes accueillis par Mme Naef et par M. le député Despond, illustra l'exposé de M. Naef et nous permit d'admirer l'activité de notre collègue au sein des belles collections qu'il conserve. Après une collation gracieusement offerte par la commission du Musée, nous sommes admis à visiter la bibliothèque des Pères Capucins, sous l'aimable conduite du R. P. Marc, vicaire.

A Gruyères, où nous emmènent des autocars, M. Binz salue les nouveaux hôtes qui ont bien voulu honorer notre banquet de leur présence, particulièrement Mme Naef et M. le syndic Murith. De cordiales paroles sont échangées entre MM. Godet et Bloesch et le représentant des autorités municipales auxquelles nous devons les vins délicieux dont notre table est pourvue.

Les brouillards jusque-là amoncelés sur la Gruyère s'écartent de la pittoresque cité pour laisser le soleil la parer de son éclat. Du château, où M. Balland nous a libéralement admis, on voit apparaître parmi les nuages entr'ouverts, élégante et gracieuse, la Dent de Broc. C'est sur cette vision que s'achève notre réunion toute empreinte du charme de la Gruyère.

Le secrétaire : *André Bovet.*

*Liste des participants :*

Allemann, Olten; Bättig, Lucerne; Binz, Bâle; Bloesch, Berne; Borgeaud, Genève; Bovet, Neuchâtel; Mlle Brun, Genève; Mlle Brustlein, Genève; Burckhardt, Zurich; Mlle Burgauer, St-Gall; Dejung, Winterthour;

Delarue, Genève; Dietrich, Fribourg; Dubois, Lausanne; Escher, Zurich; Fehrlin, St-Gall; Frauenfelder, Schaffhouse; Mlle Gallmann, Winterthour; Gardy, Genève; Godet, Berne; Haffter, Berne; Handrick, Fribourg; Hirschy, La Chaux-de-Fonds; Isler, Frauenfeld; Juker, Berne; Kern, Berne; Lüthi, Berne; Leo Meyer, Sion; Wilh. J. Meyer, Berne; Mlle Muriset, Genève; Naef, Bulle; Oehler, Berne; Roulin, Lausanne; Scherrer, Bâle; Schiesser, Glaris; Schnellmann, Lucerne; Schwarber, Bâle; Sevensma, Genève; Sieber, Zurich; Strahm, Berne; Mlle Studer, Zurich; Tobler, Zurich; Vaucher, Berne; Voruz, Lausanne; Mlle de Waldkirch, Zurich; Mlle Wild, Zurich; Wirz, Berne; Wissler, Berne.

### **Bern. Eidgenössische Centralbibliothek**

Herr Emil Tschäppeler, Kanzleigehilfe II. Klasse, ist zum Kanzleigehilfen I. Klasse befördert worden.

Als Fortsetzung des 1899 gedruckten Cataloges und der ihm folgenden aus den Jahren 1903, 1908 und 1913 datierenden Supplemente 1-3 erschien unlängst ein 4. Supplement, das VIII + 924 Seiten umfasst. Dieser Band verzeichnet den Zuwachs der Periode 1913-1930, enthält aber daneben auch eine ansehnliche Zahl von Ergänzungen und Berichtigungen zu den ihm vorausgehenden 4 Teilen und kann somit wohl jedem, der ihn consultiert, gute Dienste leisten.

### **Luzern. Kantonsbibliothek**

Der Leiter der Luzerner Kantonsbibliothek, Hr. Joh. Bättig, ist aus Gesundheitsrücksichten von seinem Amte zurückgetreten. Bei Bibliotheksbenutzern und in fachmännischen Kreisen wird das Scheiden des tüchtigen und beliebten Oberbibliothekars sehr bedauert. Seine Lebensarbeit galt diesem Institute; schon mit 21 Jahren trat Hr. Bättig 1890 unter dem damaligen Bibliothekar Schiffmann in die Kantonsbibliothek ein und als letzterer 1900 ausschied war Hr. Bättig der gegebene Nachfolger. Er verstand es, die Bibliothek aufwärts zu bringen, sie der Volksbildung und dem Studium dienstbar zu machen. Jeder Benützer freute sich, wenn er Rat holen musste, einen so bereitwilligen Bibliothekar, einen Mann mit grossen Fachkenntnissen und mit praktischem Geiste zu finden. Auch als Leiter der zentralschweizerischen Kreisstelle der Volksbibliothek hat er sich grosse Verdienste erworben. Die besten Wünsche zu einem angenehmen Lebensabend werden ihn begleiten.

An seine Stelle wurde der bisherige Unterbibliothekar, Hr. Albert Müller, gewählt.